

**Typologie des syntagmes binominaux
de type "N1 DE N2"
recueillis dans des manuels homéopathiques¹**

**Laurence Benetti
Séminaire de Linguistique française
Université de Fribourg**

Résumé

Notre séminaire a collaboré pendant quelques mois (automne 93) au projet (AROME) d'un groupe de chercheurs de l'Institut d'Informatique de l'Université de Fribourg (IIUF) qui travaillaient à l'établissement d'un système d'extraction de connaissances à partir de *Matières médicales homéopathiques*. Leur but principal consistait à construire un système connexionniste permettant de dégager des listes de descriptions de **symptômes** utilisées en homéopathie.

Or, la plupart des symptômes décrits dans ces manuels de médecine homéopathique² sont formés par des **syntagmes nominaux complexes**, tels que *tremblements des mains* ou *sueurs de la tête*.

Pour parvenir à construire un analyseur capable de différencier plusieurs niveaux d'information tels que les symptômes simples et les symptômes complexes, il leur fallait accéder à une typologie des "N1 DE N2" et c'est à ce niveau-là de leur projet que nous sommes intervenus : il y avait nécessité d'établir des catégories sémantiques propres au domaine de recherche, ainsi que des relations spécifiques entre ces catégories. C'est pourquoi notre typologie devait être la plus exhaustive possible, intégrant à la fois des critères d'identification "panlinguistiques" et d'autres propres au domaine d'application.

¹ Papier présenté à Nancy (10-12-93) dans le cadre d'une journée de travail avec le groupe Cognisciences-Est.

² Nous avons essentiellement travaillé à partir d'exemples tirés de *l'Essence des remèdes homéopathiques* de Georges Vithoukas, 1982, Paris, Payot et de la *Matière médicale homéopathique* de J. T. Kent, 1932 (4^e éd.), trad. 1987, éd. P.M.J.

1. Introduction

1.1 Organisation des textes étudiés

Les matières médicales homéopathiques sont construites à la manière d'un répertoire d'articles dont les entrées sont les substances homéopathiques (remarquons qu'en homéopathie on désigne par le même mot le patient et le remède qui lui correspond) classées par ordre alphabétique. Chaque article fonctionne de la même façon : l'auteur y passe en revue la liste des symptômes pour lesquels telle ou telle substance est indiquée. Un article de matière médicale homéopathique établit un portrait symptomatique subdivisé en différentes rubriques (un paragraphe énumère par exemple les affections concernant les organes digestifs, un autre celles de l'appareil urinaire, etc). L'homéopathie distingue trois plans pour la symptomatologie : le plan physique, le plan mental et le plan émotionnel. Les matières médicales répertorient et décrivent minutieusement pour chacun de ces plans les symptômes pouvant affecter le malade. Afin de mettre en lumière, avec le moins d'erreur possible, quel état particulier permet de distinguer chacun des *remèdes* (substance/patient) de tous les autres et de savoir quelle substance correspond le mieux à tel type d'affection, l'homéopathie s'efforce de reconnaître les symptômes "pathognomoniques", c'est-à-dire les plus caractéristiques, qui lui permettront de définir, à chaque fois, quelle est l'"essence du remède" :

*Trois caractéristiques fondamentales nous permettent de saisir l'essence du remède : d'abord le ralentissement général de toutes les fonctions de l'organisme, en particulier de la circulation sanguine, mais également des émotions et de l'intellect, puis le refroidissement de l'ensemble du corps, froideur de l'haleine, du nez, du visage, des extrémités; enfin, malgré ce refroidissement, un très grand désir d'être éventé.*³

En médecine, les **symptômes** se définissent comme des phénomènes perceptibles ou observables liés à un état ou à une évolution, le plus souvent morbide, qu'ils permettent de déceler. Ils se subdivisent en deux grandes sous-catégories : les symptômes **subjectifs** qui correspondent aux troubles perçus par le patient et les symptômes **objectifs** qui sont observés et mesurés par le médecin. Si les listes de symptômes présentées par les répertoires homéopathiques ne sont pas composées entièrement par des

³ G. Vithoukas, *op. cit.*, p.66.

syntagmes nominaux complexes de type "N1 DE N2", ces derniers y apparaissent en forte concentration :

*Si le mental est affecté, cela va se traduire en premier par une déficience de la mémoire, puis par une difficulté de concentration, une sorte de vide ou d'engourdissement de l'esprit, symptôme que l'on retrouve avec la sensation d'obnubilation que le patient décrit au cours des crises de sinusite.*⁴

Le texte des matières médicales homéopathiques va donc s'articuler autour de ces deux grands axes que forment d'une part la liste des **symptômes concrets**, visibles, mesurables, avec des localisations très précises et l'utilisation d'un lexique propre au savoir médical :

*L'état chronique amène à la longue une perforation du septum et des douleurs pesantes du sinus frontal. Un très curieux tableau s'observe alors : des croûtes se forment sur le septum nasal et, quand elles tombent, apparaît de la photophobie, puis un obscurcissement de la vue, suivi d'un fort mal de tête frontal.*⁵

et d'autre part la liste des **sensations**, des douleurs décrites plus ou moins approximativement par le malade, avec des localisations vagues et la nette difficulté de définir de manière précise la source et la nature du mal :

*Le malade éprouve une sensation de froid dans le thorax, et plus généralement dans la région du coeur. Il ressent une pression dans la poitrine après manger, également du côté du coeur, ou qu'il croit avoisiner le coeur, ainsi que des palpitations.*⁶

1.2. Délimitation du domaine de recherche

En français, un "nom de symptôme" peut être formé de multiples façons :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| a) substantif seul | <i>fièvre, démangeaison</i> |
| b) substantif + adjectif | <i>respiration saccadée</i> |
| c) substantif + relative | <i>membres qui s'engourdissent</i> |
| d) substantif + prép. + substantif | <i>douleur au sacrum</i> |
| e) syntagme verbal | <i>l'estomac se contracte</i> |
| f) substantif + DE +infinitif | <i>sensation d'être serré</i> |

⁴ G. Vithoukas, *op. cit.*, p.111.

⁵ J. T. Kent, *op. cit.*, p.548.

⁶ J. T. Kent, *op. cit.*, p.233.

Mais seules les constructions de type [substantif + DE + substantif], sans doute parmi les plus opaques pour un analyseur automatique, ont retenu notre attention.

Avant d'accéder à une typologie des syntagmes binominaux pouvant correspondre à l'énoncé d'un symptôme quelconque, il nous fallait également établir, dans un premier temps, une typologie générale des N1 DE N2, après avoir écarté un certain nombre de constructions comme :

- les noms composés *les trompes d'Eustache*
- les expressions figées *le point de vue*
- les locutions prépositionnelles *à l'exception de N*
en compagnie de N
au niveau de N
- les constructions V + DE + N *faire état de N*
- les constructions V + SN figé *prendre la poudre d'escampette*

Soulignons enfin qu'il existe des constructions syntaxiques ambiguës pour l'analyseur comme :

*il y a une douleur lancinante // de [la racine du nez] à [l'angle externe de l'oeil]
pendant toute la seconde moitié de la matinée.⁷*

qu'il nous a fallu repérer et décomposer.

2. Typologie

Avant de rechercher des critères permettant de séparer les syntagmes nominaux susceptibles de correspondre à un "nom de symptôme" des autres génitifs, il s'agit d'établir une typologie générale des N1 DE N2 et de sélectionner les critères de classement adéquats permettant de sous-catégoriser des constructions aussi diverses que : *l'ulcération des muqueuses, l'arrivée de la nuit, un cas de typhus, la faiblesse des articulations ou les mains de l'homéopathe.*

Si la nature du lexique rencontré dans ces matières homéopathiques est particulière, les principales relations "connues" et déjà maintes fois

⁷ J. T. Kent, *op. cit.*, p.548.

répertoriées⁸ que peuvent entretenir deux substantifs articulés par la préposition DE demeurent. Il nous est apparu que pour y mettre de l'ordre, il nous fallait une typologie aussi bien axée sur les critères syntaxiques que lexicaux et sémantiques.

Parcours de recherche

- I) Etablissement d'une **typologie générale** des syntagmes binominaux avec l'inventaire des différentes fonctions que peut assumer la préposition DE et des différentes relations que peuvent entretenir N1 et N2.
- II) Classification des exemples recueillis dans les manuels homéopathiques en procédant à une **sous-catégorisation des substantifs** à partir des classes lexicales caractérisables propres au domaine de recherche et présentation des différentes combinaisons possibles de N1 et de N2.
- III) A partir des sous-catégorisations établies sous II), présentation des **critères d'identification** des SN complexes correspondant à l'expression d'un symptôme.

I) Etablissement d'une typologie selon le type de relation qu'entretiennent N1 et N2

Il nous a paru adéquat d'ordonner cette typologie en fonction de la nature du N1. Cela nous fournit trois grandes classes :

- 1) La classe des constructions correspondant à des **noms de procès**, comprenant en N1 un déverbal ou un déadjectival, dont l'analyse consistera en une surinterprétation sémantique du DE en termes de rapports actanciels, ce qui nous permettra de classer les N2 en classes subjectives ou objectives (selon que N2 correspond au sujet ou à l'objet du procès sous-jacent).
- 2) La classe des constructions dont le N1 et le N2 sont des **noms d'objets**, qui s'articulera en fonction d'une interprétation préférentielle en termes de relation -par exemple de possession ou de localisation- qui dépendra de la sous-catégorie du N1 et du N2 et du rôle du contexte.
- 3) La classe des constructions demandant à être interprétées en termes d'opération car comprenant en N1 un **opérateur sémantique** (du type classifieur, quantifieur)

⁸ Nous avons travaillé notamment à partir des typologies de Bartning (1987 et 1993).

1) Classe des nominalisations

1.1 N1 nominalisation déverbale / N2 sujet

- 1.1.1 interprétation processive : *la croissance des os*
 1.1.2. interprétation stable : *la circulation du sang*
 1.1.3. interprétation attributive : *une sensation de faim*
 1.1.4. interprétation agentive : *le traitement du médecin*

1.2 N1 nominalisation déadjectivale / N2 sujet [N1 attribut ETRE N2]

- 1.2.1. propriété inaliénable/stable : *la longueur du chemin*
 1.2.2. propriété accidentelle : *la dureté de l'ouïe*

1.3. N1 nominalisation déverbale / N2 objet

- 1.3.1. N1 indique l'action ou le résultat : *l'empoisonnement du sang*
l'irritation des muqueuses
 1.3.2. N1 indique l'agent [+animé] : *le conducteur du véhicule*
l'expérimentateur de Calcearea

2) Classe des noms d'objets

2.1. relation possessive [N1 objet AVOIR N2 sujet]

- N1 [+animé] : *le mari de la malade*
- N1 [-animé] : *la chambre du patient*

2.2. relation agentive [N1 objet FAIRE N2 agent]

les dossiers du médecin⁹

2.3. relation de localisation :

le côté gauche de la tête
les varices des jambes

2.4. N1 nom iconique :

l'image de l'enfant

2.5. relation d'identification :

la ville de Paris
ce coquin de valet

⁹ Ce type de construction offre évidemment une pluralité d'interprétations. Le choix entre l'une ou l'autre dépendra du contexte comme le montre C. Chanet (ici même).

3) Constructions comprenant un opérateur sémantique en N1

- 3.1 N1 opérateur de quantification : *une douzaine de maladies*
 3.2 N1 opérateur de "regroupement" sous un collectif :
un troupeau de moutons
 3.3. N1 opérateur de segmentation d'un tout continu :
des zones d'irritation
 3.4. N1 opérateur de classification : *une sorte de rougeole*
 3.5. N1 opérateur de mesure : *2 cuillères de farine*

II) Sous-catégorisation sémantique des syntagmes binominaux recueillis dans les manuels homéopathiques

Cette seconde typologie consistera à dégager (en termes de classes lexicales caractérisables) les différentes catégories sémantiques propres au domaine de recherche (le corps humain, son anatomie, ses maladies) et à repérer les relations spécifiques qu'entretiennent ces catégories, pour arriver à l'inventaire des combinaisons possibles de N1 et N2 (sous forme de tableaux récapitulatifs).

2.1. Parmi l'ensemble des constructions formées par des noms d'objet, nous avons retenu les substantifs appartenant à une classe lexicale caractérisable désignant :

- un individu (*le patient, l'enfant, l'homéopathe*)
- un organe (*le coeur, l'estomac*)
- une partie du corps (*les mains, le dos, les articulations*)
- un produit physiologique (*le sang, la sueur, la salive*)
- une maladie (*la rougeole, la tuberculose, la bronchite*)
- un symptôme concret (*les varices, les ulcères, les polypes*)

2.2. Parmi les constructions comportant des nominalisations à interpréter en termes d'état, de processus, de résultat ou de propriété intervenant dans le contexte d'une description de nature médicale, nous avons retenu :

- les noms d'actions thérapeutiques gérées par le médecin (*le traitement, les soins*)

- les noms d'états naturels ou pathologiques (*la digestion, la dépression*)
- les noms de processus /résultats naturels (*la croissance, la dentition*)
- les noms de processus /résultats pathologiques (*l'irritation, l'ulcération*)
- les noms de propriétés inaliénables ou accidentelles (*la chaleur, la faiblesse*)

2.3. Inventaire des relations sémantiques pour les constructions dont le N1 correspond à un nom d'objet

Lorsqu'un syntagme binominal est formé par deux noms d'objets (ou par un N1 nom d'objet et une nominalisation en N2), la relation sémantique prédominante est évidemment celle d'**appartenance** au sens large (N2 AVOIR N1), mais elle peut, selon les cas et le contexte, s'interpréter de façon plus précise en termes de :

- relation de "parenté" (N1 et N2 sont des noms d'individus : a)
- relation de localisation (N2 sert à localiser N1 : f, g, i, j, n, o)
- relation de partition (N1 est une partie de N2 : d)

a) N1 individu / N2 individu	<i>le mari de la malade</i>
b) N1 partie du corps / N2 individu	<i>les jambes du patient</i>
c) N1 organe / N2 individu	<i>le coeur du patient</i>
d) N1 partie du corps < N2 partie du corps	<i>le côté gauche de la tête</i>
e) N1 produit physiol. / N2 individu	<i>le sang du malade</i>
f) N1 prod. physiol. / N2 organe	<i>le sang du coeur</i>
g) N1 prod. physiol. / N2 partie du corps	<i>le sang des artères</i>
h) N1 symptôme concret / N2 individu	<i>les varices de la femme</i>
i) N1 symptôme concret / N2 organe	<i>les abcès de la langue</i>
j) N1 symptôme concret / N2 partie du corps	<i>les ulcères des membres</i>
k) N1 symptôme concret / N2 prod. physiol.	<i>les caillots du sang</i>
l) N1 symptôme concret / N2 maladie	<i>les tumeurs du cancer</i>
m) N1 maladie / N2 individu	<i>la tuberculose de l'enfant</i>
n) N1 maladie / N2 organe	<i>la tuberculose du larynx</i>
o) N1 maladie / N2 partie du corps	<i>l'eczéma du cuir chevelu</i>
p) N1 maladie / N2 prod. physiol.	<i>le cancer du sang</i>
q) N1 maladie / N2 déverbal	<i>la stomatite de l'allaitement</i>
r) N1 maladie / N2 déadjectival	<i>les bronchites de la vieillesse</i>

2.4. Inventaire des relations sémantiques pour des constructions comportant en N1 des noms de procès ou de propriété

On retrouve les principales interprétations inventoriées dans la typologie I :

N1 procès/N2 sujet ou agent (*les soins du médecin, le développement de l'enfant, les battements du coeur, la croissance des os, le développement de la santé, l'éruption de la scarlatine*).

N1 procès/ N2 objet (*l'observation du malade, l'examen des poumons, l'analyse de l'urine, le traitement de la coqueluche, l'empoisonnement du sang*).

N1 propriété inaliénable/ N2 sujet (*la longueur des jambes*).

N1 propriété accidentelle / N2 sujet (*la pâleur du visage, la raideur des articulations*).

N1 attribut /N2 sujet (*une sensation de faim, un sentiment d'insécurité*).

Les SN avec N1 déverbal sont à analyser au regard d'une typologie générale des verbes, c'est-à-dire en terme de valence verbale : ainsi, les constructions dont le N1 est à classer parmi ce que nous avons appelé les actions thérapeutiques correspondent à un syntagme verbal contenant un verbe à deux places (*le traitement de la tuberculose => X traite la tuberculose*); les constructions appartenant à la catégorie de ce que nous avons appelé les états ou processus naturels correspondent quant à eux plutôt à une forme verbale dont le verbe serait intransitif (*la circulation du sang => le sang circule*); enfin, les constructions classées sous l'appellation de processus ou d'état pathologique correspondent à nouveau à des syntagmes verbaux dont le verbe offrirait deux places (*irritation de la cornée => X irrite la cornée*)

Si un syntagme binominal est formé de deux noms de procès entretenant une relation d'attribution [N1 attribut ETRE N2] (*la sensation d'étouffement, un sentiment d'abandon, un processus d'introversión*), on pourra également analyser leur relation en terme d'hypéronymie (N1 hypéronyme de N2), mais nous reviendrons plus en détail sur la fonction des hypéronymes catégoriels dans ce type de corpus lorsque nous aborderons les constatations propres au domaine de recherche.

a) N1 opération thérapeutique / N2 individu sujet ou objet du procès	<i>les soins du médecin / l'observation du malade</i>
b) N1 opération thérapeutique / N2 organe	<i>l'examen des poumons</i>
c) N1 opération thérapeutique / N2 partie du corps	<i>l'examen du visage</i>
d) N1 opération thérapeutique / N2 prod. physiol.	<i>l'analyse de l'urine</i>
e) N1 opération thérapeutique / N2 déverbal	<i>l'observation de la respiration</i>
f) N1 opération thérapeutique / N2 symptôme concret	<i>l'opération des fistules</i>
g) N1 opération thérapeutique / N2 maladie	<i>le traitement de la coqueluche</i>
h) N1 opération thérapeutique / N2 déadjectival	<i>le traitement de cette raideur</i>
i) N1 processus ou état naturel / N2 individu	<i>le développement de l'enfant</i>
j) N1 processus ou état naturel / N2 organe	<i>les battements du coeur</i>
k) N1 processus ou état naturel / N2 partie du corps	<i>la croissance des os</i>
l) N1 processus ou état naturel / N2 prod. physiol.	<i>la circulation du sang</i>
m) N1 processus ou état naturel / N2 inanimé	<i>la digestion des aliments</i>
n) N1 processus ou état naturel / N2 déadjectival	<i>le développement de la santé</i>
o) N1 processus ou état pathologique / N2 individu	<i>les convulsions des enfants</i>
p) N1 processus ou état pathologique / N2 organe	<i>les brûlures de l'estomac</i>
q) N1 processus ou état pathologique / N2 partie du corps	<i>l'ulcération des muqueuses</i>
r) N1 processus ou état pathologique / N2 prod. physiol.	<i>l'empoisonnement du sang</i>
s) N1 processus ou état pathologique / N2 déverbal	<i>perturbations de la digestion</i>
t) N1 processus ou état pathologique / N2 symptôme concret	<i>une infiltration de tubercules</i>
u) N1 processus ou état pathologique / N2 maladie	<i>l'éruption de la scarlatine</i>
v) N1 processus ou état pathologique / N2 inanimé	<i>des vomissements d'aliments</i>
w) N1 processus ou état pathologique / N2 déadjectival	<i>l'écroulement de la santé</i>
x) N1 hypéronyme / N2 déverbal	<i>une sensation de brûlure</i>
y) N1 hypéronyme / N2 déadjectival	<i>un sentiment d'insécurité</i>

III) Inventaire des SN complexes pouvant former un nom de symptôme

A partir de la typologie générale (I) et de la sous-catégorisation des substantifs (II), nous sommes maintenant en mesure d'isoler les différents critères d'identification permettant de distinguer parmi toute la classe des génitifs ceux qui sont susceptibles d'exprimer un symptôme.

Sera considérée comme symptôme toute modification pathologique affectant un organe ou une fonction du corps humain, ou encore une altération des facultés mentales (puisqu'en homéopathie les trois niveaux physique, émotionnel et mental sont observés). Cette modification se traduira par une quelconque altération soit dans la FORME (volume, aspect), soit dans la SENSIBILITE (douleur, chaleur), soit dans le COMPORTEMENT (peur, agressivité). Notons que ces différents types de symptômes demandent également à être classés sous deux grands groupes : les symptômes dits *subjectifs*, c'est-à-dire ressentis par le patient (avec des introducteurs du type : *le patient souffre de, le patient ressent*) qui comprennent essentiellement les constructions dont le N1 est un nom de sensation (*brûlure d'estomac*) ou de sentiment (*peur de la mort*) et les symptômes dits *objectifs*, c'est-à-dire le signes physiques ou fonctionnels visibles et mesurables que le médecin peut observer (avec des introducteurs du type : *on constate, on observe*) qui regroupent les constructions dont le N1 exprime une quelconque altération de la forme (*résorption des gencives*) et celles dont le N1 exprime à lui seul un symptôme concret (*varices des jambes, polypes du nez*).

A quelles catégories lexicales devront appartenir le N1 et le N2 pour que leur mise en relation aboutisse à l'expression d'un symptôme ? Nous allons tenter de faire l'inventaire des différentes possibilités qui nous sont offertes. Qui dit symptôme dit processus pathologique organique, fonctionnel ou psychique. La plupart des noms de symptôme traduisent en effet un processus, une évolution d'un état sain à un état pathologique. Par conséquent, la forme la plus fréquente¹⁰ qu'endossera un "nom de

¹⁰ Il y a en effet des schèmes d'objets favoris dans ce corpus. Sans passer en revue toutes les formes et objets de discours qui ont une forte chance d'apparaître dans le corpus, nous avons établi quelques comptages:

-Statistiques pour le type de N1 et de N2 apparaissant le plus fréquemment dans les SN complexes recueillis dans les corpus homéopathiques:

symptôme" comportera en N1 une nominalisation indiquant un processus en cours ou un résultat, généralement marqué axiologiquement négativement, et appartenant au vaste paradigme des diverses affections (suffixes en -tion et en -ment). Ce processus, cette altération s'appliquera soit à un organe ou à une partie du corps (on trouvera donc en N2 un nom d'objet servant à localiser l'affection exprimée par le N1 : *coeur, estomac, jambes, tête*), soit à une fonction quelconque de l'organisme (on trouvera donc en N2 une nominalisation exprimant un processus naturel : *digestion, respiration, croissance*). Remarquons que N2 sera toujours dans ces cas objet/patient du procès sous-jacent (si N2 est sujet, il ne s'agit pas d'un nom de symptôme sauf si : N2 est à lui seul un symptôme (*présence de varices*) ou si le GN intègre un adjectif qualificatif marqué axiologiquement [-] (*circulation irrégulière du sang*)).

Parmi tous les syntagmes binominaux susceptibles d'être catégorisés comme "noms de symptôme", il faut différencier trois types de constructions :

- a) celles dont l'un des membres correspond déjà à lui seul à l'expression d'un symptôme;
- b) celles dont c'est la relation qui unit le N1 et le N2 qui permet d'interpréter le syntagme dans son entier comme correspondant à l'expression d'un symptôme;
- c) et enfin celles qui demandent l'ajout d'un adjectif qualificatif marqué axiologiquement [-] pour mériter une telle classification.

Nous allons maintenant pour chacun de ces types de constructions passer en revue les différentes possibilités de combinaisons qu'elles offrent quant à la catégorie sémantico-lexicale du N1 et du N2.

Sur 500 SN répertoriés, 322 possèdent une nominalisation en N-tête et 225 un nom d'organe ou de partie du corps en position N2.

N1 = nominalisation: 64,3 %

N2 = nom d'organe: 44,9 %

Ces deux catégories se répartissent de manière plus ou moins équilibrée entre les constructions exprimant un processus naturel et celles exprimant un processus pathologique (et donc un symptôme), mais si l'on tient compte d'une autre variable, à savoir la nature du déterminant précédant le N1, on se rend compte que lorsque Dét1 = 0 (le SN correspondant alors à une phrase nominale), la quasi totalité des constructions comportant un N1 nominalisation et un N2 nom d'organe sont à classer parmi les noms de symptôme.

a) Combinaisons pour les constructions dont l'un des deux membres correspond déjà à lui seul à l'expression d'un symptôme (*varices, ulcères, polypes*), c'est-à-dire à la manifestation concrète d'une affection.

a.1. si N1 exprime un symptôme concret => N2 doit être un nom d'objet appartenant au paradigme du corps humain (organe, partie du corps, produit physiologique). Il s'agit alors d'une relation de localisation : dans *varices des jambes, ulcères de l'estomac, polypes du nez*, N1 forme à lui seul un nom de symptôme, N2 sert uniquement à le localiser¹¹.

a.2. si N2 exprime un symptôme concret => N1 peut être soit :

a.2.1 un nom de procès ou de propriété de N2 : dans *présence de varices, formation de petits calculs, abondance des ulcères*, N2 forme à lui seul un nom de symptôme et N1 dans ce contexte de phrase nominale sert de prédication d'existence à N2.

a.2.2 un opérateur sémantique de quantification, de regroupement sous un collectif ou de classification comme dans :

un flot de bile

des zones d'irritation

un bouquet d'aphtes

une sorte de démangeaison

une forme d'abcès de la gorge

En effet, pour ce type de constructions, les N1 sont totalement neutres quant à la classification du syntagme binominal comme correspondant à un nom de symptôme, seuls les N2 supportent à eux seuls cette interprétation.

b) Inventaire des différentes combinaisons pour les constructions dont c'est la relation établie entre le N1 et le N2 qui permettra d'identifier le syntagme comme appartenant à la catégorie des noms de symptôme :

b.1. si N2 est un nom d'objet appartenant à la classe des organes, des parties du corps ou des produits physiologiques, pour que l'ensemble du syntagme dont il fera partie exprime un symptôme, il faudra que N1 soit :

¹¹ Remarquons que dans ces constructions, le N2 correspond généralement à un organe ou à une partie du corps. Et c'est même une condition nécessaire pour que le syntagme dans son entier puisse former un nom de symptôme: *les varices du patient* ne forme pas un nom de symptôme, alors que *les varices des jambes* en forme un.

un déverbal /déadjectival traduisant un processus, un état ou une propriété pathologique

b.1.1. affectant la **forme**

un épaissement des muqueuses
dilatation des veines
une résorption des gencives
gonflement de la région ovarienne
une hypertrophie chronique des ganglions

b.1.2. affectant la **sensibilité**

l'irritation du larynx
un engourdissement des membres
sensibilité de l'estomac
brûlure de la peau
une inflammation chronique de la muqueuse nasale

b.1.3. affectant l'**aspect**

la rougeur du visage
tuméfaction des paupières
aspect parcheminé de la gorge

b.1.4. marquant la **perte** quelconque d'une matière organique

saignement de nez
les écoulements d'oreilles
ulcération des muqueuses
une constante expectoration de mucus

b.2. si N2 est un déverbal, il pourra exprimer

b.2.1. une fonction organique (processus/état naturel)

dans ce cas, N1 devra être un déverbal /déadjectival marquant un disfonctionnement dans le **rythme** de ladite fonction ou marquant sa **suppression** :

un ralentissement de la circulation cérébrale
l'arrêt de la sécrétion lactée
la suppression de la transpiration
accélération des pulsations

b.2.2. un processus ou une propriété pathologique dans ce cas, N1 pourra être soit son **hypéronyme** :

sensation de brûlure
douleurs de crampe
un sentiment d'anxiété

soit correspondre à une nominalisation marquant une quelconque **intensification** :

augmentation de la douleur
intensification de l'irritation
gravité de l'essoufflement

c) Pour les cas particuliers où c'est l'ajout d'un adjectif qualificatif qui induit le classement de tout le syntagme comme correspondant à l'expression d'un symptôme (*digestion **ralentie** des aliments, circulation **irrégulière** du sang, **mauvais** fonctionnement du coeur*), on remarque que ce n'est ni le N1 (processus naturels) ni le N2, ni la relation entre le N1 et le N2 qui induit l'interprétation du syntagme comme équivalent à l'expression d'un symptôme, mais qu'elle découle de l'ajout d'un adjectif marqué axiologiquement [-].

On pourrait également établir notre classification en terme de potentialité du syntagme à former un nom de symptôme selon qu'il peut être compris dans une phrase du type : *le symptôme de cette affection est [N1 DE N2]* ou du type : *le médecin constate [N1 DE N2] ou le patient éprouve [N1 DE N2]*.

• si N1 = processus pathologique => grande potentialité

test : on constate + SN

on constate une hépatisation des poumons

généralement, N2 correspond à un nom d'organe ou de partie du corps.

Si N2 = individu, le SN ne formera plus un nom de symptôme :

?on constate les convulsions des enfants

• si N1 = hypéronyme de sensation et si N2 déverbal ou déadjectival
 => grande potentialité

test : le patient éprouve + SN

le patient éprouve une sensation de tiraillement

mais si N2 = individu

les douleurs du patient

le SN ne formera pas un nom de symptôme.

• si N1 = état => conditions pour former un nom de symptôme :

relation hypéronymique avec un N2 qui désigne déjà un nom de symptôme : *un état de délabrement*

présence d'un adjectif qualificatif : *l'état branlant des dents*

• si N1 = propriété du N2 => conditions pour former un nom de symptôme :

N2 doit être en rapport avec le corps humain ou l'une ou l'autre de ses fonctions

la raideur des articulations vs la tiédeur du lit

N1 doit être une propriété "accidentelle"

la pâleur du visage vs la longueur des jambes

• autres combinaisons possibles :

N1 symptôme concret + N2 organe

le symptôme le plus typique est l'abcès de l'oreille

N1 opérateur de segmentation et N2 déverbal ou déadjectival

on remarque des zones de calcification chez le patient

on constate de courtes périodes de chaleur

3. Constatations propres au domaine de recherche

Nous allons maintenant passer en revue un certain nombre de phénomènes propres au corpus étudié.

3.1. Particularités syntaxiques

Sur le plan syntaxique, ces répertoires se caractérisent par l'abondance de certaines constructions particulières qui fonctionnent comme des procédés rhétoriques, des routines d'exposition notamment pour les noms de symptôme. Ainsi, nous avons constaté la fréquence des **phrases équatives** :

L'indication majeure de Kalium bichromicum est évidemment le catarrhe des muqueuses.

Un trait accusé de Kalium bichromicum est une sensation de grande faiblesse et de grande lassitude.

La brûlure est un symptôme très prononcé du remède.

Dans ces constructions attributives, les deux combinaisons (hypéronyme => hyponyme ; hyponyme => hypéronyme) sont possibles, mais la première, plus logique du point de vue cognitif, est plus fréquente.

Ces répertoires regorgent également de **phrases nominales** (syntagme nominal simple ou complexe non prédéterminé), dont la fonction principale est celle d'introducteur d'objets. Elles apparaissent le plus souvent d'ailleurs lors de l'énumération des symptômes :

Autres symptômes caractéristiques : faiblesse de la vision, due probablement à la faiblesse des muscles de l'oeil. Sécheresse extrême de la peau. Eruptions cutanées sous forme de croûtes sèches. Catarrhe de toutes les muqueuses : nasale, urétrale, vaginale.¹²

Le cas particulier des phrases nominales permet de mettre en lumière l'importance des prédéterminants¹³ pour l'établissement d'une typologie efficace des syntagmes binominaux. Pour le domaine d'application qui nous a intéressé dans cette étude, à savoir la caractérisation des constructions binominales pouvant exprimer un nom de symptôme, il est

¹² G. Vithoulkas, *op.cit.*, p.18.

¹³ Voir pour plus d'informations à ce sujet mon article dans *Scolia* 5 (1995), à paraître.

évident qu'effectuer un tri parmi tous les SN complexes en éludant l'importance des prédéterminants, nous privait d'un indice de classement non négligeable puisqu'il permet de différencier la sous-catégorie des processus naturels (ex : *la circulation du sang*) de celle des processus pathologiques (ex : *ulcération des muqueuses*). En effet, nous avons constaté que dans le corpus formé par les différents manuels homéopathiques, les "processus pathologiques" pouvaient apparaître, dans des phrases nominales notamment, sans aucun prédéterminant devant le N1, alors que cela était tout à fait impossible pour les "processus naturels" qui devaient apparaître obligatoirement avec un prédéterminant devant le N1, sauf dans le cas particulier où un adjectif prédicatif leur était adjoind.

3.2. Les hypéronymes catégoriels

Il semble qu'une autre caractéristique propre à ce corpus soit qu'on retrouve de façon très régulière - à savoir pour presque chacune des sous-catégories de notre typologie- des hypéronymes catégoriels (par exemple, dans *le processus de prolifération*, "processus" est l'hypéronyme de toute la catégorie des SN déverbaux exprimant un processus, qu'il soit naturel ou pathologique et "prolifération" est l'un de ses hyponymes). C'est sans doute une particularité des textes très redondants où les hypéronymes fonctionnent comme des mots-titres, des indicateurs de structure cognitive. En effet, cette abondance doit provenir du fait que le texte est en grande partie composé d'une juxtaposition de différentes observations ordonnées selon une certaine logique et non pas dispersées au hasard.

En fait, il semble que les SN exprimant une relation hypéronymique peuvent être analysés de trois manières différentes :

- soit on utilise un hypéronyme parce qu'on est incapable de préciser davantage la description qu'on est en train de donner (notamment lorsqu'il s'agit de sensations exprimées par le patient)

on observe des douleurs dans la région des reins
le malade éprouve une sensation de froid dans le thorax

"région" est ici un opérateur de localisation approximative pour tout organe ou partie du corps, "sensation" sert d'opérateur de catégorisation approximative.

- soit on utilise un hypéronyme au début d'une description pour fournir ensuite des précisions au moyen d'hyponymes lui correspondant (ou pour y revenir anaphoriquement)

un trait distinctif du remède est la raideur des articulations
l'acidité chronique de l'estomac est un trait accusé de Kali bichromicum

"trait distinctif" ou "trait accusé" fonctionnent comme hypéronymes de toute la série des noms de propriété dont font partie "raideur" et "acidité".

Pour ces deux premières catégories, on discerne donc deux fonctionnements différents :

- N1 hypéronyme de N2 *un état de passivité*
(relation syntagmatique)
- N1 hypéronyme d'un autre élément dans le texte, normalement dans la même phrase *le caractère du remède est la raideur des articulations*
(relation paradigmatique)
- soit on utilise un hypéronyme en N1 afin de monosémiser N2, afin d'indiquer sous quel point de vue on va considérer le N2 :

un état d'irritation vs *un processus d'irritation*

dans un cas, on induit l'interprétation du N2 comme appartenant à la catégorie des états; dans l'autre, on induit son interprétation comme appartenant à la catégorie des processus. Cela permet de classer les constructions en termes de procès vs résultat.

4. Conclusion

Dans notre typologie très compartimentée, il faut reconnaître que bien des exemples pourraient être classés différemment; notamment lorsqu'on a une nominalisation en N1 par exemple, on décide de classer tel SN sous la rubrique "processus" et tel autre sous celle d'"état", mais c'est souvent discutable : *l'ulcération des gencives* doit elle être interprétée comme un processus en cours ou comme un résultat de ce processus ?

D'autres types de N1 peuvent également poser problème : dans une expression comme *un flot de sang*, N1 appartient-il à la classe des quantifieurs (N1 équivalent à "une quantité de") ? A celle des collectifs ? Ou peut-on l'interpréter comme une nominalisation produite à partir du verbe "couler" ?

Malgré ces zones floues, qui trahissent le caractère encore en friche de notre recherche sur les syntagmes binominaux complexes, nous espérons avoir pu démontrer qu'une typologie générale de ces constructions pouvait (et devait ?) déboucher sur une application à un domaine précis comme l'était ici le corpus des répertoires homéopathiques et servir à un but précis comme celui d'extraire parmi tous les N1 DE N2 ceux qui sont susceptibles de former un nom de symptôme.

Bibliographie

- BARTNING, I. (1987) : "L'Interprétation des syntagmes binominaux en DE en français contemporain", *Cahiers de grammaire 12*, Juin 1987, Université de Toulouse-le-Mirail, Centre de linguistique et de dialectologie sociale, 2-64.
- BARTNING, I. (1993) : "La Préposition DE et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive", in : *Les Prépositions : méthodes d'analyse, Lexique 11*, 1993, 163-191.
- BENETTI, L. (1995) : "Matériaux de description pour les syntagmes nominaux complexes de type 'N1 DE N2'", *Scolia 5*, Strasbourg, à paraître.
- CADIOT, P. (1993) : "DE et deux de ses concurrents : AVEC et À", *Langages 110*, juin 1993, 68-106.
- KENT, J.T. (1932) : *Matière médicale homéopathique*, 4è éd., Trad. française (1987), Paris, PMJ.
- VITHOULKAS, G. (1982) : *Essence des remèdes homéopathiques*, 1982, Paris, Payot.